

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 11/11/2025

L'an deux mille-vingt-cinq et le **onze novembre**

E S BEAUTE

Siège Social : 18 Rue Jean Nicot, 93500 Pantin

RCS de Bobigny : **889 534 707- SAS** au Capital de : 1000 Euros

Nombres total des actions sociales : **100 actions** (Une action = **10 Euros**)

1-M. **HUSSAIN Delwar**, né le 12 mars 1980 à **Moulvibazar (Bangladesh)**,

demeurant au : **05 Rue Solferino 93300 Aubervilliers**

(Propriétaire de 100 actions = 100%, de nationalité Bangladaise CEDANT)

2-M. **DANISH Muhammad**, né le 10 juin 1980 à **Lahore (Pakistan)**,

demeurant au **Chez Adif N 358, 7 Rue de Panama 75018 Paris**

(Propriétaire de 50 actions = 50%, de nationalité Pakistanais CESSIONNAIRE)

3-Mme. **INC Princi** né le 05 juillet 1995 à **Nadala (Inde)**,

demeurant au : **13 Avenue Jean Jaurès 93150 Le Blanc Mesnil**

(Propriétaire de 50 actions = 50%, de nationalité Indienne CESSIONNAIRE)

ORDRE DU JOUR

Changement du PRESIDENT, Agréments de cessions des actions sociales, Questions diverses.

Les actionnaires prennent à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIER RESOLUTION : Changement de PRESIDENT, Agréments des nouveaux Actionnaires.

M. DANISH Muhammad, en remplacement de M. HUSSAIN Delwar, Le Président-Actionnaire unique, démissionnaire, est nommé PRESIDENT de la société pour une durée non limitée, sauf décision contraire de la collectivité des associés statuant spécialement à cet effet à la majorité simple.

*******Le Président entrant, reconnaît avoir pris connaissance des diverses pièces comptable et documents établissant ou permettant d'établir l'actif et le passif social-fiscal-commerciale existant.***

*******Les cartes bancaires et diverses pièces comptables, relevés banques, factures d'achat-ventes et actes juridiques, et tous les identifiants, mots des passes, mails, références de gestion avec organismes d'administratifs socio-fiscaux et liens commerciaux de la société ont été remis au nouveau Président.***

Il exercera ses fonctions avec les pouvoirs prévus à **l'article 12 des statuts** et assurera notamment de la gestion générale de la société. Il continuera l'exploitation sociale en vue de mener à bonne fin les opérations en cours et des opérations anciennes.

Le Président consacrera tout le temps nécessaire à la bonne marche de la société.

M. DANISH Muhammad, présent à la séance, **déclare en remerciant les actionnaires de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner, accepter les fonctions du Président de lui être confiées.**

Cette résolution ADOPTEE et de ce faite l'article 12 des statuts est modifié

DEUXIEME RESOLUTION : Agréments des Cessions. Capital Social / redistribution des actions

Les actionnaires agréent les cessions des actions sociales ci-dessous en unanimités :

A* M. HUSSAIN Delwar, est propriétaire de 100 actions sociales de dix (10) euros chacune dans le capital de la SAS E S BEAUTE, dont cède et transport sous garantie et de droit, les 50 actions sociales qu'il possède dans ladite société à M. DANISH Muhammad (Prix : 2500 euros)

Par cette cession, M. DANISH Muhammad, devient propriétaire de 50 action social de la SAS E S BEAUTE.

B* M. HUSSAIN Delwar, est propriétaire de 100 actions sociales de dix (10) euros chacune dans le capital de la SAS E S BEAUTE, dont cède et transport sous garantie et de droit, les 50 actions sociales qu'il possède dans ladite société à Mme. INC Princi (Prix : 2500 euros)

Par cette cession, Mme. INC Princi, devient propriétaire de 50 action social de la SAS E S BEAUTE.

Cette résolution ADOPTEE et de ce faite l'articles 6 et 7 des statuts est modifié

TROISIEME RESOLUTION : Capital Social / redistribution des parts

Le capital social définit précédent est constitué par l'ensemble des apports ci-après :

M. DANISH Muhammad 500 euros en numéraire

Mme. INC Princi..... 500 euros en numéraire

Soit au total la somme de.....**1000 euros**

Cette résolution ADOPTÉE et de ce faite l'article 6 des statuts est modifié

En représentation des apports énumérés à l'article précédent

M. DANISH Muhammad50 actions

Mme. INC Princi.....50 actions

Total des actions.....**100 actions**

Cette résolution ADOPTÉE, et de ce faite l'article 7 des statuts est modifié

QUATRIEME RESOLUTION : Mis à jour de statuts :

Statuts sera mettre à jour, au 11/11/2025, suivant tous les résolutions modificatives adoptées.

RESOLUTION ADOPTÉE et statuts est modifié

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée.

Les associés donnent pouvoir au porteur d'un copie d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir les formalités prévues par les lois.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signés par les associés.

Fait à Pantin, 11/11/2025

Cédant (100 actions)

M. HUSSAIN Delwar



Cessionnaire Président (50 actions)

M. DANISH Muhammad



Cessionnaire Associée (50 actions)

Mme. INC Princi

